Adresse du site web de la section du Cantal : http://www.fo-dgfip-sd.fr/015/
Boîte mél de la section : fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr

Comité Social d'administration Local du 10/01/2023

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

Mme GOUBERT
M. JOUVE
Mme FARENC

Secrétaire : Mme BONNET

REPRESENTANTS DU PERSONNEL :

M. GRIFFAULT (Solidaire)
M. LAROUSSINIE (Solidaire)
M. MARECHAL (Solidaire)
M. BRUN (CGT)
M. VEYLET (CGT)
Mme LASSERRRE (CGT)
M. MAYNARD (CGT)
MME BOURGADE (FO)
M. MOISSINAC (FO)
M. DEJOU (FO)

En préambule, nous avons lu la déclaration liminaire suivante :

« Madame la Présidente,

Nous nous retrouvons aujourd'hui pour le premier Comité Social d'Administration, instance qui remplace le CTL mais pour laquelle vous ne proposez pas de règlement intérieur ….
Ce manquement est cependant anecdotique par rapport au marasme dans lequel se trouvent nos services.

En fermant au 1/01/2023 les Trésoreries d'Aurillac, Aurillac Banlieue, Maurs, Vic sur Cère et la Paierie départementale, vous êtes arrivés à boucler votre NRP …. mais à quel prix !
*Jamais nos services n'ont été aussi désorganisés, aussi éloignés de nos usagers et de nos partenaires : **nous ne sommes plus en mesure d'accomplir notre mission de service public !***
Dans le même temps, les conditions de travail de nos collègues se dégradent toujours plus. Que dire par exemple des premiers jours du SGC d'Aurillac dans des locaux en travaux et sans ligne téléphonique …

*L'insuffisance des effectifs et l'absence de pilotage par une direction, perchée dans sa **tour d'ivoire**, provoquent **l'écœurement de nos collègues**.*
*A cela s'ajoute, **des mesquineries qui ne passent pas**. **Et quel manque de courage** ! Les collègues de la nouvelle THD ont eu la désagréable surprise d'apprendre que la promesse qui leur avait été faite de disposer d'une place de parking pour chacune et chacun, ne serait pas honorée. **Ce mépris** ne*

peut plus durer, ***nous vous demandons de respecter vos agents, et à minima de tenir votre parole.***
Reste le coeur du problème : le manque de personnel, et là encore aucune bonne nouvelle ! ***850 emplois sont supprimés à la DGFiP pour 2023****. La déclinaison du Projet de Loi de Finances 2023 pour la DDFiP du Cantal est dramatique.*
C'est encore ***5 emplois qui seront supprimés pour nos structures*** *cantaliennes déjà à bout de souffle et en grande souffrance. Ces 5 suppressions d'emplois sont inacceptables.*

FO DGFiP revendique toujours et encore :

- l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique,
- l'arrêt des suppressions d'emplois et le recrutement d'emplois statutaires à la hauteur des besoins des services,
- la revalorisation de la valeur du point d'indice à la hauteur des pertes subies depuis 2000,
- son opposition totale à tout recul de l'âge légal de départ à la retraite et à l'allongement de la durée de cotisation.»

En réponse à notre déclaration liminaire, Mme Goubert, comme lors des précédents CTL, continue de se féliciter de sa gestion, argumentant une fois de plus autour de l'offre de formation qu'elle propose. Elle laisse sous-entendre que les difficultés proviennent aussi des agents qui refusent de partir en formation …. décidément elle ne comprend pas que les formations sont loin d'être la solution à nos problèmes !

Concernant les places de parking de la THD, à force de protestations, elle nous indique qu'elle allait réétudier cette problématique.
Pour rappel lors du CTL du 12/10/2022, M. Jouve avait indiqué q'un recensement des personnes venant en voiture serait effectué (ce qui a été fait) et qu'il fera en sorte que l'ensemble des collègues travaillant sur le bâtiment 39 rue des Carmes bénéficie des mêmes conditions de stationnement (à faire).

1) Approbation du procès verbal du 27/09/22 :

Le procès verbal est adopté par FO. Les autres organisations n'étant pas présentes, elles n'ont pas participé au vote.

2) PLF 2023 – La situation des emplois :

Mme Goubert nous présente le volume des suppressions d'emplois pour 2023. Il est de -850 emplois au niveau national est de -5 emplois au niveau départemental.
Le discours officiel de notre Direction sur l'application départementale du PLF 2023 fait état de la création de +9 emplois.
Au 01/09/2023 le SAPF sera créé et sera composé de 14 emplois : +1 IP, +1 Idiv CN, +2 A, +7 B et +3 C).
Dés lors globalement, au 1er janvier 2023 l'évolution des emplois est donc de +2 A+, +4 A, +5 B (dont -1 emploi au SIE), -2 C (avec notamment -1 en Direction, -2 en SIP, -1 au SDIF et -1 à la Trésorerie hospitalière) .

Tout comme l'ensemble des organisations syndicales nous avons évidemment voté contre ce projet.
La création d'emplois au sein du SAPF se fait au détriment d'autres départements.
Il faut savoir que notre département connaît un déficit réel de 18,2 emplois par rapport au TAGERFIP.

3) Règlement intérieur des horaires variables du SGC d'Aurillac et de la Trésorerie hospitalière du Cantal :

Nos collègues des deux structures se sont prononcés par vote. C'est le choix n°4 qui a été choisi soit : 07h15-09h30 / 16h00-18h45 en plages variables et 09h30-11h30 / 14h00-16h00 en plages fixes.

4) Les ponts naturels 2023 :

Cette année 2 ponts naturels sont possibles et contrairement à l'année dernière, les deux possibilités sont proposées par la Direction. Nous avons voté pour (comme Solidaires) car il s'agit du souhait d'une grande partie de nos collègues.
Dès lors en 2023 l'ensemble des services de la Direction seront fermés le vendredi 19 mai et le lundi 14 août.

Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques

FO DGFiP SECTION DU CANTAL

BULLETIN D'ADHESION

(À renvoyer à Sabine BOURGADE, SGC Aurillac ou à JP MOISSINAC, DDFiP)

NOM :
PRENOM :
GRADE :
AFFECTATION :
Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFiP
Fait à , le signature

66 % de la cotisation syndicale donne droit à crédit d'impôt